



Micky Weintraub dirige Oved, le bureau de l'emploi dans la communauté.

« L'apprentissage et l'alternance sont deux voix royales »

Actualité Juive : *Quel est l'intérêt pour une entreprise de verser sa taxe à un organisme collecteur dans la communauté ?*

Micky Weintraub : A quelques exceptions près, toute entreprise est tenue de verser la taxe d'apprentissage. On peut considérer que l'on fait d'une pierre deux coups en s'acquittant de cette taxe à un organisme collecteur dans la communauté, lequel va investir dans la formation professionnelle des jeunes.

Actualité Juive : *Comment se portent les secteurs de l'apprentissage et de l'alternance ?*

M.W. : Sur le papier, ce sont deux voies royales qui ont été pendant longtemps mises de côté mais qui sont encouragées et remises en avant aujourd'hui, à condition que les entreprises jouent le jeu. Elles rencontraient jusqu'à présent des freins qui n'étaient pas seulement financiers mais techniques. Le temps qu'il faut consacrer aux jeunes

en apprentissage est lourd mais c'est du gagnant-gagnant avec un retour sur investissement. Le jeune en alternance peut, en effet, être employé par l'entreprise par la suite ou dans l'une des entreprises du secteur.

Actualité Juive : *Les mesures à l'étude du gouvernement Philippe vont-elles dans le bon sens selon vous ?*

M.W. : Oui. Elles sont attractives aussi bien pour les employeurs que pour les bénéficiaires. L'aide au permis de conduire est un point positif pour les candidats. Comme le sont les dégrèvements, les aides aux contrats et les simplifications administratives pour les employeurs. A Oved, nous recevons beaucoup de jeunes désirant être alternants ou en apprentissage. Ils ont souvent une école mais pas d'employeurs. Ces mesures sont encore à l'étude et ouvriront, je l'espère, de nouvelles perspectives. ●

PROPOS RECCUEILLIS PAR YAËL SCEMAMA